

L'anonymisation des décisions de justice : état des lieux et perspectives

Lundi 29 juin 2026

14h00 – 17h00

Société de législation comparée – Amphithéâtre (1^{er} étage)

28 rue Saint-Guillaume

75007 Paris

Mots d'accueil

François Molinié, président de la Société de législation comparée

Propos introductifs

Pierre Bourdon, professeur de droit public à Cergy-Paris Université (LEJEP),
secrétaire général de la Société de législation comparée

Allocution d'ouverture sur la réforme législative en cours

Isabelle Florennes, sénatrice des Hauts-de-Seine, vice-présidente de la Commission des
lois du Sénat

I/ Causes et conséquences de l'anonymisation des décisions de justice

Sous la présidence de Frédéric Gras, avocat au barreau de Paris

La construction de la Doctrine de la CNIL

Vincent Villette, secrétaire général de la CNIL

Les pratiques de la juridiction judiciaire en matière d'anonymisation des décisions de
justice

Claire Strugala, conseillère référendaire, adjointe à la directrice du Service de
documentation, des études et du rapport (SDER) de la Cour de cassation

Les pratiques de la juridiction administrative en matière d'anonymisation des décisions de
justice

Florian Poulet, professeur de droit public à l'Université d'Evry-Paris-Saclay

Le droit à l'information et la pratique journalistique du traitement des décisions de justice
Christophe Bigot, avocat au barreau de Paris
Rafaële Rivaïs, journaliste, Le Monde

Le droit à l'instruction et la pratique universitaire de l'enseignement de la jurisprudence
Sylvain Jobert, professeur de droit privé à l'Université Paris Nanterre

II/ Approche comparée de l'anonymisation des décisions de justice

Sous la présidence de Martine de Boisdeffre, ancienne présidente de la Section des études, de la prospective et de la coopération (SEPCO) du Conseil d'État

Les pratiques des juridictions européennes en matière d'anonymisation des décisions de justice

Jean-Claude Bonichot, ancien juge français à la Cour de justice de l'Union européenne, conseiller d'État honoraire

L'*open data* et les noms des parties dans les décisions de justice en Allemagne
Alex Micheau, maître de conférences en droit public à Sciences Po Bordeaux

L'*open data* et les noms des parties dans les décisions de justice aux Etats-Unis
Randy Yaloz, avocat aux barreaux de Paris et de New York

L'*open data* et les noms des parties dans les décisions de justice au Royaume-Uni
Jean-François Le Gal, Partner, Pinsent Masons LLP

L'*open data* et les noms des parties dans les décisions de justice en Turquie
Berk Ersöz, étudiant Master droit comparé à l'Université Paris Panthéon-Assas, chargé de mission stagiaire de la SLC

Propos conclusifs

Pierre-Yves Gautier, professeur de droit privé à l'Université Paris Panthéon-Assas, directeur de l'École de droit

La conférence est gratuite et accessible à tous, avec inscription préalable obligatoire auprès de Mme Emmanuelle Bouvier avant le **26 juin 2026** : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com